

MOUVEMENT POP 2025

ACADEMIE: LYON

Poste:

Égalité Fraternité

Conseiller Principal d'Education

> Référence: 010-054-E0030

Lieu d'exercice:

Collège Saint Exupéry, 17 avenue Saint Exupéry 01200 Valserhône

Projet d'établissement et présentation de la structure :

Le collège Saint Exupéry accueille en 2024/2025 677 élèves, répartis selon 26 divisions. Il comporte une SEGPA et une ULIS Troubles des Fonctions Cognitives. Il propose également deux sections sportives, des classes bilangues en sixièmes et les options Français Culture Antique et Latin Culture Antique.

La population est très hétérogène avec des catégories socio professionnelles majoritairement défavorisées. Les résultats sont assez satisfaisants tant du point de vue des examens que de l'orientation des élèves. Cependant, ils sont très hétérogènes. Cette hétérogénéité a pour corollaire la démotivation de certains élèves les plus en difficulté.

Le projet d'établissement actuel a pour objectifs :

- Prendre en charge l'hétérogénéité par classes à projet, aide et soutien, adaptations pédagogiques et démarche bienveillante et exigeante.
- Mettre en place des parcours personnalisés de réussite, et favoriser l'inclusion
- Ouvrir d'avantage le collège vers les familles.
- Favoriser les échanges linguistiques et les partenariats culturels.
- Se servir de l'orientation comme facteur d'implication au service de la réussite scolaire.

Ce projet doit être réécrit comme suite à notre évaluation d'établissement, avec les axes de progrès suivants :

- Donner plus de place à la parole de l'élève, notamment en donnant une place centrale au CVC.
- Mettre en cohérence nos nombreux projets, au regard des besoins des élèves, et améliorer la lisibilité des parcours.
- Améliorer la communication interne et externe.

Missions:

- 1. La politique éducative de l'établissement
 - a. Participer à la construction et l'impulsion d'une politique éducative

La population a besoin d'attention et de responsabilisation. L'hétérogénéité dans les résultats s'inscrit aussi dans le rapport à la règle et le sens donné à celle-ci.

La personne en charge du poste de CPE doit être en capacité non seulement de participer à l'analyse du contexte, à l'élaboration de cette politique éducative en saisissant les enjeux mais aussi d'impulser et d'animer les actions de cette politique auprès de toute la communauté éducative.

Elle sera en capacité d'apporter et de faire respecter un cadre d'exigences communes tout en ciblant une approche différenciée selon les enjeux qu'ils soient sociétaux (égalité fille-garçon- respect des autres cultures, inclusion et cohésion), éducatifs (motivation et persévérance), environnementaux...

La population demande à être accompagnée vers une ouverture multiple (culturelle, éducative, linguistique, scientifique, sportive...) Une aisance à nouer et entretenir des partenariats dans le cadre de projets à destination des élèves sera primordial.

Son aptitude à conduire des projets doit être un prérequis. Elle sera apte à élaborer un projet, à le mettre en place mais aussi à définir les mesures de réalisation et à en apporter les résultats.

b. Contribution à une citoyenneté active

Garante de la citoyenneté active et de la laïcité, elle saura mobiliser son équipe d'AED au respect de ces grands principes. Ce professionnel devra favoriser l'expression des élèves sous des formes variés et savoir animer des moments d'expression collective ou individuelle.

Il saura transmettre aux élèves, non seulement l'ensemble des devoirs du citoyen élève mais aussi leurs droits et les modalités de leur expression. Il sera attentif à la formation des délégués et des autres participants élèves, relai aussi l'expression de leurs pairs. Ainsi, il sera en mesure de participer ou de concevoir des actions de responsabilisation, d'entraide, d'autonomie individuelle, associative ou collective.

Son action s'inscrira dans un collectif dynamique qui conduit des projets multiples auquel il sera en mesure de s'intégrer et d'apporter sa plus-value.

2. Le suivi des élèves

Référent phare de l'établissement, il aura été formé à cette mission et travaillera en concertation avec le réseau sentinelle du collège.

La personne en charge de la mission de CPE sera en capacité d'avoir une approche globale de l'élève, de l'adolescent. Elle sera en mesure de croiser avec les autres membres de l'équipe éducative (enseignants, personnels sociaux, de santé, d'information à l'orientation...) son analyse concernant les conduites individuelles ou collectives. Il est essentiel que le CPE sache mobiliser une écoute active et attentive.

Sa capacité à communiquer et faire communiquer à son équipe avec les familles sera déterminante. Elle devra savoir rappeler et faire entendre les principes républicains et le cadre réglementaire de l'établissement tout en assurant une attention et une grande bienveillance à des parents éloignés de l'institution pour des raisons très différenciés (culturelle ou professionnelle particulièrement).

3. L'organisation de la vie scolaire

La personne en charge de la mission de CPE devra s'interroger sur les espaces récréatifs (de détente ou de jeux), de travail pour les faire évoluer en mobilisant l'expression des intéressés.

Elle sera en mesure de faire appliquer à son équipe la politique éducative, de manager des personnalités différentes tout en assurant cohérence d'action et cohésion d'équipe.

Compétences et/ou aptitudes attendues

Être en capacité d'apprécier une situation, de concevoir la réaction appropriée et de la mettre en œuvre

Savoir expliciter le sens et la valeur des principes et règlements

Savoir analyser les enjeux dans un contexte donné puis hiérarchiser, organiser, gérer

Se situer et s'adapter à des cadres et situations formels ou inconnus

Conduire des projets

Participer à des travaux collectifs, impulser, motiver un collectif de travail

Savoir prendre des initiatives

Avoir du sens relationnel

Capacité à recruter, évaluer, conseiller

Faire preuve de loyauté et d'un sens du service public affirmé

Maîtriser le digital, la modélisation et les statistiques, le traitement des données

CONTACT:

Pour toute question sur votre candidature, sur le poste et ses enjeux pédagogiques :

Mme Lepetit (Principale) Karine.Lepetit@ac-lyon.fr,

Mme Lanoir (Principale adjointe) Ghislaine.Lanoir@ac-lyon.fr,

Attention, pour valider votre candidature, vous devez candidater dans SIAM ET au travers de la démarche Colibris de l'académie de Lyon :

https://portail-lyon.colibris.education.gouv.fr/personnels-enseignants-deducation-et-psy/2d-public-mouvement-interacademique/

Les candidatures non réalisées dans SIAM ne seront pas prises en compte.

En cas de participation au mouvement inter académique et au mouvement POP, votre candidature au mouvement POP sera privilégiée.

En cas de candidatures multiples au mouvement POP pour lesquelles vous auriez été simultanément retenu, le poste sur lequel vous serez affecté correspondra à celui comportant le rang de voeu le plus élevé.

Toute affectation sur un poste POP entraine pour l'enseignant retenu l'obligation de rester trois ans sur le poste avant de pouvoir candidater aux mouvements inter académique, intra académique et spécifique.